



LA COCCINELLE, AVEC VOUS EN TOUS POINTS ...

Revue de presse économique de l'APST

20 au 30 Octobre 2018

Avec Les Partenaires de l'APST



Aérien.

► **Le secteur aérien à la peine, Mainfirst inquiet pour la demande.**

(Le secteur aérien recule vendredi en Bourse, pénalisé notamment par une note négative de Mainfirst qui estime que les compagnies aériennes passeront un hiver difficile. (...))

"Nous observons une croissance de la capacité de 8% à 11% cet hiver, des perspectives de demande de plus en plus fragiles et des coûts de carburant en augmentation : un mélange toxique pour les bénéficiaires, les marges et le résultat opérationnel courant", résumant les analystes dans une note sectorielle.

Les analystes estiment donc que le revenu unitaire des compagnies aériennes devrait être sous pression cet hiver. Le tableau s'annonce néanmoins légèrement plus positif à l'été 2019 "à mesure que l'industrie s'adaptera (espérons-le) à un environnement de prix du carburant plus élevé, ce qui permettra de mieux répercuter la charge des coûts", estiment-ils.

Mainfirst abaisse donc globalement sa prévision de bénéfice de 2019 de 13% à 35% pour les compagnies aériennes européennes, en attendant d'y voir plus clair sur les perspectives de l'été 2019. Pour les investisseurs axés sur le long terme, les niveaux de valorisation de IAG et de Lufthansa semblent attractifs, estime Mainfirst, mais à court terme, la dynamique est négative pour toutes les compagnies aériennes.

www.reuters.fr 19/10/18

► **Le trafic aérien mondial va encore doubler d'ici à 2037**

Après avoir doublé au cours des 20 dernières années, le nombre de passagers devrait encore être multiplié par deux pour atteindre 8,2 milliards de voyageurs en 2037. - SAM YEH / AFP

L'association des compagnies aériennes internationales IATA prévoit un doublement du trafic mondial sur les 20 prochaines années, pour atteindre 8,2 milliards de passagers en 2037.

Optimisme pour le long terme, mais inquiétudes pour l'Europe à très court terme du fait des incertitudes liées au Brexit : tel est le tableau brossé ce mercredi par Alexandre de Juniac, le directeur général de l'Association des compagnies aériennes internationales, à l'occasion de la mise à jour des prévisions de trafic à vingt ans. Globalement, rien ne semble pouvoir arrêter la croissance du trafic aérien sur les vingt prochaines années. Après avoir doublé au cours des vingt dernières années, le nombre de passagers devrait encore être multiplié par deux pour atteindre 8,2 milliards de voyageurs en 2037. Mais les pays européens vont descendre dans le classement des principaux marchés mondiaux.

8,2 milliards de passagers en 2037

« Nous prévoyons une croissance annuelle moyenne du trafic de 3,5 % sur les vingt prochaines années, qui pourrait même atteindre 5,5 % dans le scénario le plus favorable d'une poursuite de la libéralisation du transport aérien, a détaillé Alexandre de Juniac. Dans le scénario moins favorable d'une montée des barrières protectionnistes, la croissance mondiale se limiterait à 2,4 % par an. » Ce qui représenterait encore de l'ordre de 2,7 milliards de passagers supplémentaires en 2037, comparé aux 4,1 milliards prévus pour 2018.

Hiérarchie bouleversée

Mais dans tous les cas de figure, la hiérarchie mondiale du transport aérien sera chamboulée. « Dès 2025, la Chine sera devenue le premier marché aérien mondial, annonce le directeur de l'IATA, avec 1,6 milliard de passagers en 2037, soit un milliard de plus qu'aujourd'hui ». Le numéro un actuel, les Etats-Unis, passeront en deuxième position, devant l'Inde et l'Indonésie, qui occupent aujourd'hui la 7e et la 10e position. L'Europe, qui n'est pas considérée comme un marché unique dans les prévisions de

l'IATA, comptera toutefois encore cinq représentants - le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France - dans le peloton des dix principaux marchés mondiaux.

Les inquiétudes liées au Brexit

Cependant, le continent européen est bien celui qui suscite actuellement le plus d'inquiétudes chez les experts du transport aérien, du fait de l'impact potentiel sur la croissance d'un Brexit sans accord. Dans un rapport de 90 pages destiné à alerter les gouvernements sur les risques d'un tel scénario, l'IATA va jusqu'à envisager une interruption des liaisons aériennes entre les îles britanniques et l'Union européenne à compter du 29 mars 2019, qui représentent 57 % de l'activité des aéroports britanniques et 12 % du trafic européen.

« Les compagnies aériennes ne sont pas tenues informées des négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne sur un possible accord a minima, déplore Alexandre de Juniac. En cas d'échec des négociations, ce sont pourtant les compagnies aériennes qui auront à gérer le chaos dans les aéroports. Cela n'est pas professionnel ».

Impact sur le trafic européen

Pour sortir de cette incertitude, l'IATA préconise une période transitoire de deux ans, qui laisserait le temps aux transporteurs et aux aéroports de se préparer, et au Royaume-Uni, de négocier son futur statut de membre associé de l'Agence de sécurité aérienne européenne. Mais quelle que soit la solution adoptée, le directeur de l'IATA s'attend à des conséquences négatives sur le trafic entre le Royaume-Uni et ses principaux partenaires européens. « Le trafic avec l'Espagne, qui est la principale destination des Britanniques, est particulièrement concerné », a-t-il indiqué. La décélération a d'ailleurs déjà commencé ; depuis le début de l'année, le trafic des aéroports européens a augmenté en moyenne de 5,4 %, contre 2,1 % pour les aéroports britanniques.

www.lesechos.fr 24/10/18.

Ressources Humaines.

➡ **Comment limiter le nombre d'arrêts maladie ?**

Les arrêts de travail des salariés de plus de 50 ans représentent plus du tiers de la dépense des indemnités journalières, et ont augmenté de 21% entre 2009 et 2015. Selon l'organisme France Stratégie, ce coût en indemnités journalières est voué à augmenter du fait de la progression du taux d'emploi de cette tranche d'âge.

Un effort collectif nécessaire selon le Médef

Le patronat propose des mesures pour mieux contrôler et cibler les médecins prescripteurs d'arrêts maladie à répétition. Car selon le Médef, il serait trop facile et erroné de faire porter le chapeau aux seules entreprises. Le patron des patrons Geoffroy Roux de Bézieux appelle à un "effort collectif" pour maîtriser le coût des indemnités des arrêts maladie, proposant notamment de renforcer les contrôles de l'Assurance maladie.

'On ne réglera pas le problème par une simple mesure budgétaire, ni en accusant les entreprises de mettre trop de pression sur leurs employés, les médecins de prescrire des arrêts injustifiés ou encore les salariés de profiter indûment du système.'

Pour le Médef, il faut un contrôle systématique après le quatrième arrêt prescrit ou la systématisation de la contre-visite médicale à l'initiative de l'employeur.

Les médecins sceptiques

Ces solutions existent déjà soulignent les médecins. Ces derniers rappellent d'ailleurs que l'essentiel des dépenses est concentré sur les très longs arrêts maladie avec des salariés incapables de s'écouter et qui tirent sur la corde incapable de s'arrêter épuisés les arrêts durent alors plusieurs mois

Pour éviter le recours à des médecins différents, le numéro un du Medef préconise aussi "un parcours de prescription unique, dans lequel le médecin traitant serait le seul à pouvoir prescrire un arrêt, hors hospitalisation" ainsi qu'un renforcement de l'échange d'informations entre médecine de ville et du travail "pour un meilleur suivi des patients et une meilleure prévention".

Pointant la disparité des durées d'arrêts maladie en fonction des praticiens et des régions, M Roux de Bézieux juge "utile d'établir des référentiels de durées d'arrêts, communs à tous, définis par la Haute Autorité de santé".

Enfin, le Médef estime que si l'on constate trop d'arrêts maladie dans une même entreprise allant au delà de la moyenne nationale ou du secteur d'activité, les pouvoirs publics devraient être alertés et il faudrait imposer à ces entreprises les bonnes pratiques en limitant les arrêts de longue durée et en accompagnant le retour au travail avec le mi-temps thérapeutiques.

www.franceinter.fr 22/10/18.

Sociétal.

➡ **La France a plus de 2 millions de millionnaires.**

Le nombre de millionnaires en France a augmenté significativement entre la mi-2017 et la mi-2018, première année du quinquennat d'Emmanuel Macron, selon le rapport annuel du groupe bancaire Crédit suisse, publié le 18 octobre. C'est la deuxième plus forte progression dans le monde après celle des États-Unis.

Il y a désormais 2,147 millions de ménages français ayant un patrimoine supérieur au million de dollars (la monnaie de référence du rapport), soit environ 871.000 euros. Une augmentation de 259.000 ménages supplémentaires en un an, résume Le Figaro. Le rapport intègre à ses calculs les avoirs financiers et le patrimoine immobilier, et ne compte pas les dettes.

La France n'atteint toutefois pas son record de 2011 et 2014, années au cours desquelles 2,6 millions de ménages étaient millionnaires, toujours selon le quotidien. La France avait ensuite connu un repli du nombre de millionnaires.

La France en 5e position dans le classement mondial

Selon le rapport, les États-Unis arrivent largement en première position du classement des pays comptant le plus de millionnaires, avec 17,3 millions de personnes millionnaires (41% des millionnaires du monde). Viennent ensuite la Chine (3,4 millions de millionnaires), le Japon (2,8 millions) et le Royaume-Uni (6% des millionnaires du monde). La France arrive en 5e position ex aequo avec l'Allemagne (5% des millionnaires du monde).

"La distribution mondiale de la richesse reste largement orientée vers l'Amérique du Nord et l'Europe, qui représentent 60% de la richesse totale des ménages mais ne comptent que 17% de la population adulte mondiale, commente Anthony Shorrocks, économiste et auteur du rapport. Néanmoins, les économies émergentes devraient se remettre de leurs récentes difficultés et continuer à rattraper les économies développées au cours des cinq prochaines années, générant 32% de la croissance de la richesse bien que n'en représentant que 21% actuellement."

Par ailleurs, le rapport note que, si l'on considère uniquement le patrimoine moyen, les Suisses restent les plus riches du monde avec 11% de ressortissants adultes millionnaires en dollars. Leur patrimoine moyen est de 535.240 dollars, soit près de 466.000 euros.

Enfin, le Crédit suisse note une progression de la richesse détenue par les femmes, notamment en France, et une hausse du nombre de "self-made women", même si d'autres restent toujours marginalisées. "Bien qu'un écart de richesse persiste entre hommes et femmes à l'échelle planétaire, ce fossé s'est considérablement réduit, explique Nannette Hechler-Fayd'herbe, citée par Le Figaro. Certains signes indiquent qu'un plus grand nombre de femmes autodidactes réussissent en affaires et intègrent les plus hauts échelons de la pyramide."

D'ici 2023, le nombre de millionnaires en dollars en France devrait augmenter de 40% pour atteindre 3,016 millions, selon Crédit suisse
www.huffingtonpost.fr 23/10/18.

Tourisme.

➡ 20% des Français partiront en vacances à la Toussaint.

Le baromètre Mondial Assistance/OpinionWay indique que 2 Français sur dix ont l'intention de partir à l'occasion des vacances de la Toussaint, qui ont débuté le 20 octobre. 20% des personnes interrogées donc cette année, contre 16% en 2017. Une hausse significative donc, la plus forte depuis 2013 indique l'enquête. Le séjour moyen durera une semaine, majoritairement en France pour trois quarts des vacanciers. Un tiers des Franciliens a l'intention de prendre quelques jours de repos.

Si la destination de prédilection reste la France, ceux qui partiront à l'étranger iront surtout prendre le soleil en Afrique du Nord, en particulier en Egypte et en Tunisie. L'Europe demeure tout aussi attrayante, notamment les pays du sud comme l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Les destinations du Golfe sont aussi appréciées, mais elles demandent un budget plus important. L'enveloppe moyenne que consacrent les Français aux vacances de la Toussaint se monte à 735 euros par famille. Quand 28%

précise ne pas vouloir dépasser les 300 euros, 3% indique tout de même qu'ils comptent dépenser plus de 2 500 euros...

Le transport en lui-même sera assuré majoritairement en voitures pour 53% des personnes interrogées, ce qui permet au passage de passer plus de temps avec ses proches. Le covoiturage intéresse 9% des vacanciers. Pour l'hébergement, ils seront 12% à louer, mais pour 4 vacanciers sur dix, ils auront leur propre hébergement.

www.journaldeleconomie.fr 22/10/18.